



L'assemblée générale de la CGT Finances publiques 92 s'adresse à tous les agents

En application du TSCG (traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance) et au nom de la dette, le gouvernement se soumet aux objectifs de réduction des déficits établis par l'Union européenne. Cette dette est la conséquence de décennies de versement d'intérêts juteux aux institutions financières, de cadeaux fiscaux faits aux hauts revenus, aux entreprises et au capital financier, de complaisance avec la fraude et l'évasion fiscales, d'exonérations massives de cotisations patronales sans effet sur l'emploi, alors que la pression fiscale n'a cessé d'augmenter dans le même temps sur les ménages. Cette dette n'est pas celle des salariés. Dans tous les pays d'Europe cette politique aggrave la régression sociale, laquelle entretient à son tour durablement la récession économique et plonge les salariés, les privés d'emploi et les retraités dans la misère.

La CGT agit pour inverser la spirale de l'austérité.

Dans ce cadre, le gouvernement a décidé d'une politique de réduction généralisée et pluriannuelle de la dépense publique. Sous couvert de compétitivité et pour satisfaire les exigences des marchés financiers l'objectif est la réduction du coût du travail. Cela passe par la destruction des garanties collectives des salariés et de nouvelles facilités accordées au patronat pour licencier.

C'est le sens de l'accord national interprofessionnel (ANI) faussement baptisé de « sécurisation de l'emploi », signé entre le MEDEF, la CFDT, la CFTC et la CGC, accord que le gouvernement a repris dans un projet de loi soumis au parlement en avril. Les revendications et propositions de la CGT ont toutes été écartées. Cet accord donne au patronat le pouvoir, si accord collectif, de baisser les salaires et d'allonger le temps de travail en cas de "difficultés économiques" et d'imposer la mobilité forcée. En cas de désaccord du salarié, c'est la porte (licenciement pour motif individuel). L'accord insinue le contrat à durée indéterminée "intermittent" (CDII). Les périodes non travaillées en CDII n'ouvrent pas droit aux allocations chômage. Le texte facilite les licenciements et réduit les délais de recours et les pouvoirs du juge.

Cet accord constitue un recul social sans précédent. Le salarié se trouverait à la merci de l'employeur. Qui peut penser que si ce texte est transcrit dans la loi, les fonctionnaires dont nous sommes seront épargnés alors que l'acte III de la décentralisation combiné à la modernisation de l'action publique (MAP) promet des restructurations massives des services publics?

Se mobiliser contre la transposition de l'accord dans la loi, agir et lutter pour le retrait de ce projet de loi scélérat, c'est défendre les droits de tous les salariés, les droits des salariés du privé mais aussi nos droits comme fonctionnaires.

En invoquant la réduction du déficit, les gouvernements successifs ont bloqué le point d'indice dans la fonction publique depuis trois ans. A échelon constant le salaire net régresse sous l'effet de la hausse des prélèvements. **Avec la CGT Fonction publique, nous exigeons le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat par le relèvement du point d'indice.**

Après les nouvelles ponctions sur les retraites (0,3% autonomie, désindexation des retraites complémentaires du privé), le gouvernement annoncera d'ici la fin de l'année de nouvelles mesures contre les retraites. Les pistes ouvertement évoquées sont l'allongement d'un an de la durée de cotisation, la désindexation des pensions par rapport à l'inflation, une réforme systémique pour un nouvel abaissement du niveau des retraites et la fin du code des pensions. Ces nouvelles mesures, si elles devaient s'appliquer, interdiraient l'accès à une véritable retraite à des millions de salariés du privé et du public.

Toute nouvelle dégradation du droit à la retraite est inacceptable.

Avec la CGT nous revendiquons le retour à 60 ans de l'âge de départ à la retraite, le maintien et l'amélioration du code des pensions, notamment le maintien du calcul sur les 6 derniers mois.

La protection sociale subit de plein fouet les politiques d'austérité.

Les allocations familiales seraient modulées en fonction des revenus, ce qui pénaliserait de nombreux couples de salariés.

Le déremboursement massif des médicaments et des actes, le transfert progressif du risque santé vers les complémentaires mettent en danger l'existence même de la Sécurité sociale. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas renoncé à faire main basse sur le budget de la Sécurité sociale via sa fiscalisation, c'est à dire la fusion IR-CSG. **Nous revendiquons l'arrêt des exonération patronales, l'annulation des mesures de déremboursement et réaffirmons notre opposition à la fusion IR/CSG.**

Toujours au nom de la réduction de la dépense publique, le gouvernement met en œuvre la MAP qui ne fait que prolonger la RGPP de sinistre mémoire. L'acte III de la décentralisation s'inscrit dans cet objectif en organisant un nouveau désengagement de l'Etat. Les régions pourront déroger aux lois et règlements nationaux y compris dans le domaine du droit du travail et disposeront de l'autonomie fiscale.

Avec la mise en concurrence des collectivités territoriales, les menaces sur le statut général des fonctionnaires et sur les statuts particuliers, les menaces sur les régimes indemnitaires et sur le maintien du réseau de proximité, se dessine progressivement l'effacement de la République au profit des lois de la jungle des marchés financiers.

Avec notre syndicat national et le 50ème congrès de la CGT, nous exigeons l'abandon de la MAP et de l'acte III de la décentralisation.

Le Directeur général des Finances publiques élabore sa "démarche stratégique" en conformité avec l'acte III de la décentralisation. C'est ainsi que la "synthèse d'étape des remontées du réseau" préconise : la concentration de services au niveau régional, le démantèlement du maillage territorial et des services de proximité, la généralisation des pôles supra- et infra-départementaux et la remise en cause des droits et garanties des personnels.

Dans le carcan imposé de l'austérité et des suppressions d'emplois, l'objectif est d'associer les personnels, l'encadrement et les organisations syndicales à la mise en place de mesures régressives et d'abandons de missions sous couvert "d'allègement et de simplification des tâches".

Avec notre syndicat national nous exigeons l'abandon de la "démarche stratégique" et la satisfaction de nos revendications : l'arrêt des suppressions d'emplois, le pourvoi des postes vacants et les créations d'emplois nécessaires à l'exercice des missions qui doivent toutes rester du ressort de la DGFIP, la pérennité du réseau de proximité et l'arrêt des concentrations en pôles, le maintien du statut général et des statuts particuliers et de tous les droits et garanties.

Dans tous les services nous vivons le stress au quotidien, la dégradation accélérée de nos conditions de travail et d'exercice de nos missions.

La réduction des effectifs et l'austérité budgétaire entraînent la fermeture d'implantations administratives et le redéploiement de services. La baisse continue des crédits de fonctionnement génère des économies et des restrictions dans tous les domaines (fournitures, équipements informatiques, maintenance, entretien...). Le manque de personnel atteint un niveau sans précédent et place les services en situation d'urgence permanente. Les agents sont livrés à eux-mêmes pour tenter de faire tourner des services à bout de souffle. Faire valoir ses droits (congrés, frais de déplacements, autorisation d'absence, recours suite à l'entretien professionnel...) devient de plus en plus difficile.

CETTE SITUATION N'EST PLUS SUPPORTABLE : FAISONS NOUS ENTENDRE

Dans le cadre de la préparation des Etats généraux appelés par les organisations syndicales de la DGFIP, nous invitons les collègues de tous les services à rédiger leurs cahiers de revendications.

Pour défendre nos droits, le service public et nos missions, rejoignez la CGT.

Je souhaite adhérer à la CGT Finances Publiques				
NOM :	Prénom :	Service :
Catégorie :	Grade :	Echelon :
			Filière fiscale : <input type="checkbox"/>	Filière publique : <input type="checkbox"/>
Adresse administrative :				
.....				
(à remettre à un militant de votre connaissance)				